



Délégation Unique du Personnel Comité d'Entreprise Procès verbal de la réunion du 13/12/2017

•Présent-e-s

Président-e CE : Saad Zian, Délégué général
5 Véronique Paulin, Chargée de RH

Membres de la DUP : Aziza Khodja (CGT ÉCLÉ), Jean-Michel Greffin (SEP-UNSA), Marion Jaffrezic (EPA-FSU), Vincent Montreuil (SNAPAC-CFDT), Patrick Plunian (DS EPA-FSU), Isabelle Riquoir (SNAPAC-CFDT), Marc Dutilleul (SEP-UNSA)
10

•Excusé-e-s :

Nicolas Gloriant (SEP-UNSA), Karine Seguin (SEP-UNSA), Delphine Basso (CGT ECLE), Pascale Sousa (CGT ÉCLÉ),

15 • Absent-e-s :

20 Invité : Bruno Aissou (Directeur Pôle administratif et financier)

Ordre du jour :

25 **1 Attributions économiques et sociales (le 13 décembre 2017)**

- 1.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 14/11/2017 et du 22/11/2017
 - 1.2 Désignation du secrétaire de la DUP suite au départ de M. Mikaël LETERTRE
 - 1.3 Désignation du trésorier de la DUP suite à la suspension de Mme Karine SEGUIN
 - 1.4 Tableau des mouvements de personnel d'octobre et novembre 2017
 - 30 1.5 Point de situation économique (point de trésorerie)
 - 1.6 Point d'étape sur la situation économique de la DUP (Œuvres sociales et fonctionnement) et des suites à donner
 - 1.7 Présentation de la stratégie de remise à niveau de la trésorerie des comptes de la DUP et politique Œuvres sociales pour 2018 : Avis de la DUP
 - 35 1.8 Désignation de l'expert-comptable pour assurer la saisie de la comptabilité de la DUP (fonctionnement et Œuvres sociales) : avis de la DUP
 - 1.9 Programmation des prochaines réunions de la DUP
 - 1.10 Informations et questions diverses
-

40 Début de séance : 11h10

1.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 14/11/2017 et du 22/11/2017

Le PV du 14/11/2017 est adopté à l'unanimité des présents.
45 Le PV du 22/11/2017 est adopté à l'unanimité des présents.

1.2 Désignation du secrétaire de la DUP suite au départ de M. Mikaël LETERTRE

Secrétaire : élu Jean-michel GREFFIN - 7 pour dont une voix consultative

50 Secrétaire adjointe : élue Isabelle RIQUOIR - 7 pour dont une voix consultative

1.3 Désignation du trésorier de la DUP suite à la suspension de Mme Karine SEGUIN

Trésorière : élue Aziza Khodja - 7 pour dont une voix consultative

55 Trésorier adjoint : élu Vincent Montreuil - 7 pour dont une voix consultative

1.4 Tableau des mouvements de personnel d'octobre et novembre 2017

Présentation des mouvements entrées et sorties d'octobre et novembre 2017.

60 Pas de remarques particulières.

1.5 Point de situation économique (point de trésorerie)

65 SZ : je vous informe que le Ministère de la jeunesse et sports effectue une inspection générale de l'association qui va s'étaler sur six mois, ceci est une inspection dans le cadre d'une procédure normale.

70 BA : je vous présente la courbe d'évolution de la trésorerie de 2014 à 2017. La dette fiscale et sociale avait été reportée et a été remboursée (890 000 euros) la dernière échéance était en septembre 2017. Une régularisation a été effectuée concernant le prudhommal. Nous attendons encore des montants, notamment de la part du Ministère de l'éducation. Il n'y a pas d'inquiétude particulière sur l'activité globale qui génère des excédents. Le budget 2018 sera présenté au Comité Directeur, et nous sommes en mesure de présenter le budget prévisionnel 2018. Il reste encore l'incertitude des financements de l'Etat. Une version affinée sera présentée en février 2018. Je rappelle que l'association est liée à son activité qui est estimée au vu des années précédentes (80% de l'activité est liée à l'été).

75 SZ : la trésorerie est différente du résultat de l'association. La trésorerie est en retard de 500 000 euros, mais ceci en raison de nombreux encaissements pas encore effectués. Nous sommes dans l'amélioration. Les charges sont fixes, mais les produits sont aléatoires ; raison pour laquelle il n'y a pas de CDI systématiques, et ceci est lié à une réalité économique. Nous n'avons pas d'éléments concernant le fusionnement des deux ministères, et les ou la subvention(s) qui en résultera.

80 MJ : les 250 000 euros de provision comptable pour les prudhommes est-il prévu ?

85 BA : cette somme a été sortie des budgets à titre de provision, ceci est exceptionnel, c'est une ligne comptable.

MJ : avons-nous une visibilité concernant les adhésions, et avons-nous eu une augmentation d'adhérents ?

90 BA : les détails seront affinés en fonction des tranches d'adhésions, il existe une différence entre groupes locaux, secteurs vacances, etc... Ce point sera présenté ultérieurement.

95 JMG : les encaissements arrivent beaucoup plus vite grâce à la mise en place du système de facturation CHRORUS PRO, avec des délais de paiements particulièrement réduits, et des rentrées d'argent plus rapides qu'auparavant de la part des administrations.

SZ : il est aussi indispensable que l'association se reconstitue une réserve de trésorerie afin d'éviter toute situation critique et d'avoir une marge de manœuvre.

Fin à 12h30 reprise à 14h00

100

1.6 Point d'étape sur la situation économique du la DUP (Œuvres sociales et fonctionnement) et des suites à donner

AK : des éléments supplémentaires nous sont parvenus, mais nous en attendons encore. Le bilan sera bientôt finalisé.

105

1.7 Présentation de la stratégie de remise à niveau de la trésorerie des comptes de la DUP et politique Œuvres sociales pour 2018 : Avis de la DUP

110 Présentation du projet de plan de redressement permettant de remettre à niveau les compte du CE Œuvres sociales sur la base d'une masse salariale de 4 000 000 euros (fourchette basse) de 2018 à 2022. Sans une aide de l'employeur, il n'y aura aucune œuvre sociale envers les salariés.

115 SZ : en cas de besoin, il nous est possible d'avancer la cotisation employeur. Sur le principe, ce plan me semble cohérent, il sera étudié et une proposition sera faite par l'association lors de la prochaine réunion.

AZ : c'est en fonction de cette décision que nous serons en mesure d'étudier le barème d'attribution des chèques-vacances dans le cadre des œuvres sociales.

1.8 Désignation de l'expert-comptable pour assurer la saisie de la comptabilité de la DUP (fonctionnement et Œuvres sociales) : avis de la DUP

120 AK : deux devis sont attendus pour rétablir et certifier les comptes de 2015 à 2017, nous serions autour de 1075 euros HT, puis ensuite 500 euros par année d'expertise, et ceci est permis par le budget de fonctionnement.

125 La trésorière et le secrétaire sont mandatés pour choisir l'expert-comptable pour la vérification des comptes de 2015 à 2017 inclus, ainsi que la certification des comptes de 2018. Le montant maximum pouvant être engagé est de 2000 euros HT.

Avis favorable à l'unanimité des votants.

130 Un bilan régulier sera fait concernant les comptes.

1.9 Programmation des prochaines réunions de la DUP

135 Janvier 2018 : jeudi 18 et vendredi 19 janvier

Mars 2018 : jeudi 22 et vendredi 23 mars

Avril 2018 : jeudi 26 et vendredi 27 avril

Juin 2018 : jeudi 21 et vendredi 22 juin

1.10 Informations et questions diverses

MJ : demande la possibilité de l'envoi systématique des compte-rendu des réunions DUP en version papier avec le bulletin de salaire.

145 VP : ce point avait déjà été abordé, et la présence d'un membre de la DUP est possible dans ce cas au siège de l'association lors de la mise sous pli des bulletins de salaire, sinon un envoi individuel peut-être effectué directement par courrier par le CE. Il n'est pas de la responsabilité de l'employeur de diffuser les PV.

150 AK : il serait possible de demander à chaque salarié qui souhaite les recevoir par mail ou par courrier, en demandant de confirmer l'adresse mail, un courrier sera préparé à cet effet.

155 MJ : avec le code adhérent, sur le portail, certains adhérents ont accès à des informations individuelles de paiement d'autres adhérents. Il serait indispensable de rectifier en limitant les accès.

VP : ceci sera étudié afin de remédier à ces éléments.

160 Fin de réunion à 15h42

Jean-Michel Greffin
Secrétaire DUP

